

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 42 (1906)
Heft: 156

Artikel: Matériaux pour l'anthropologie des populations primitives de la Suisse : étude d'ossements et cranes humains provenant de palafittes et de sépultures de l'âge de la pierre polie, de l'âge du bronze et de l'âge du fer

Autor: Schenk, Alexandre

Kapitel: Palafitte de Grandson

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267849>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

custre de Grandson (âge de la pierre polie), lac de Neuchâtel;

2° Un crâne, n° 1, un humérus et un radius trouvés dans la couche archéologique du palafitte de Concise (âge de la pierre polie), lac de Neuchâtel;

3° Un crâne, n° 2, du palafitte de Concise (âge du bronze);

4° Deux crânes, nos 3 et 4, et deux fragments de crânes du palafitte de Corcelette (âge du bronze), lac de Neuchâtel;

5° Un crâne, n° 5, provenant de l'ancien lac de Luissel, près de Bex (âge du bronze).

6° Une calotte crânienne provenant du Steinberg de Nidau, lac de Bienne, âge indéterminé.

Palafitte de Grandson.

Squelette de l'âge de la pierre polie.

Ce squelette a été recueilli par feu M. Criblet, préfet de Grandson, et acheté en 1898 par le Musée cantonal avec la collection d'antiquités lacustres que M. Criblet avait constituée.

Il provient de la station de Grandson (époque néolithique) et était en contact dans la couche archéologique avec des manches de haches en bois de cerf, des défenses de sanglier, des fragments d'andouillers travaillés, etc. Nous possédons de cette station :

1° Environ cent cinquante haches de petite et moyenne dimension (frustes pour la plupart);

2° Dix grandes haches, dont huit ont une longueur variant entre 14 et 20 centimètres;

3° Six poids de filet;

4° Trente-quatre poinçons et poignards en os;

5° Vingt-cinq fusaïoles;

6° Vingt-cinq bellès haches emmanchées;

7° Des fragments d'andouillers non travaillés, de différentes grandeurs, et quelques bois de cerf travaillés;

8° Un marteau en pierre;

9° Un broyeur en pierre de 10 centimètres de diamètre;

10° Une centaine de lamelles et hachettes en silex;

11° Un petit support en terre cuite, diamètre 6 centimètres;

12° Une vingtaine de racloirs en silex, une trentaine de burins et outils, une trentaine de pointes de flèches en silex; douze grands silex travaillés, dont trois pointes de lance ou poignards et neuf racloirs.

Le palafitte est donc bien de l'âge de la pierre et même du commencement de cette époque; en effet les objets en pierre, grossièrement travaillés, de formes plutôt frustes, ont été fabriqués avec du matériel indigène (serpentine, diorite, saussurite, etc.); il n'y a ni belles haches-marteaux perforées, ni instruments en néphrite, jadéite, chloromélanite, qui sont caractéristiques du bel âge de la pierre polie (*époque robenhausienne*). Le squelette de Grandson appartient donc bien à la première moitié de l'époque néolithique, puisqu'il a été rencontré dans la couche archéologique d'un palafitte de cette époque.

La partie essentielle du squelette, le crâne, fait malheureusement défaut. D'après la gracilité des os et l'absence souvent fréquente des épiphyses, ou la soudure incomplète de ces dernières, ce squelette a vraisemblablement appartenu à une femme âgée d'une vingtaine d'années environ.

Tous les os sont d'un brun chocolat et présentent la patine caractéristique des ossements lacustres.

Voici leur inventaire :

1° *Squelette du tronc*. — Le squelette du tronc est représenté par les VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e vertèbres dorsales, les 5 vertèbres lombaires et la 1^{re} vertèbre sacrée; 9 paires de côtes complètes dont quelques-unes sont brisées et 8 fragments de côtes.

2° *Squelette des membres.* — Nous possédons la ceinture scapulaire à peu près intacte, les deux humérus, les deux radius et les deux cubitus ; les deux fémurs, le tibia gauche, les deux péronés, les deux astragales et le calcaneum gauche. Tous ces os ne sont pas absolument intacts ; les épiphyses manquent ou sont légèrement détériorées.

Vertèbres et côtes. — Les vertèbres ne présentent aucun caractère particulier à signaler.

Les côtes sont graciles ; plusieurs d'entre elles, appartenant au côté gauche, sont brisées dans leur région médiane ; les fragments encore adhérents les uns aux autres, mais sans aucune trace de soudure, forment un angle dont le sommet doit avoir nécessairement pénétré dans les organes sous-jacents (cœur et poumon gauche), amenant sans doute une mort plus ou moins immédiate à la suite d'un choc violent ayant provoqué des lésions internes.

Omoplates. — Ces os sont graciles, minces et délicats, mais ne peuvent être entièrement mesurés par le fait que les bords ne sont pas intacts.

Clavicules. — Elles mesurent 110 millimètres, ne sont pas très recourbées, et ont leur région moyenne à peu près cylindrique.

Humérus. — Les humérus sont peu tordus, assez grêles, sans exagération des lignes et crêtes des insertions musculaires, sans incurvation marquée de leur région supérieure ; le V deltoïdien est peu développé et les lèvres de la coulisse bicipitale ne sont presque pas saillantes. La perforation olécrânienne fait défaut.

	HUMÉRUS	
	gauche	droit
Longueur	287	292
Circonférence minimum	56	56
Diamètre antéro-postérieur au 1/3 supérieur.	18	18
» transverse	19	19
» antéro-postérieur	17	18
» transverse	16	16
<i>Indice de grosseur</i>	19,51	18,54

Radius. — Les radius sont graciles; le radius gauche a une longueur approximative de 216 millimètres, en tenant compte des épiphyses qui sont absentes; le radius droit n'a pu être mesuré, son extrémité inférieure faisant défaut.

Cubitus. — Comme les radius et les humérus, les cubitus sont graciles, sans incurvation marquée, mais les crêtes des insertions musculaires sont plus développées chez eux que sur les os précédents. Les cubitus mesurent approximativement 233 millimètres, la longueur des épiphyses inférieures qui manquent ayant été ajoutée à la longueur actuelle des os.

	CUBITUS	
	gauche	droit
Distance du bec de l'olécrâne au plan horizontal	28 mm.	30 mm.
» du sommet de l'apophyse coronoïde au plan horizontal	35 »	30 »
» de la cavité sigmoïde au plan horizontal	21 »	24 »

Le cubitus droit est légèrement plus incurvé que le cubitus gauche.

Bassin. — Le bassin, qui n'est représenté que par l'os iliaque droit, n'offre aucune particularité; voici les dimensions obtenues sur cet os :

Longueur de l'ischion au sommet de la crête iliaque.	173 mm.
Distance du centre de la cavité cotyloïde au sommet de la crête iliaque	105 »
Distance de l'épine antéro-supérieure à l'épine iliaque postéro-supérieure.	117 »
Distance du centre de la cavité cotyloïde à l'ischion.	71 »
Hauteur de la cavité cotyloïde	45 »
Largeur » »	41 »

Fémurs. — Les fémurs ne peuvent être mesurés dans le sens de leur longueur, par le fait que les épiphyses font défaut. Ils possèdent une forte incurvation antéro-postérieure. Le troisième trochanter existe, mais il est petit sur

le fémur gauche et un peu plus développé sur le fémur droit. La fosse hypotrochantérienne est bien marquée sur chaque fémur; ces derniers montrent, en outre, une forte incurvation à convexité extérieure dans la région supérieure, incurvation due, semble-t-il, à la présence de la fosse hypotrochantérienne ou à la platymérie.

	FÉMURS	
	gauche	droit
Circonférence minimum	77	77
Diamètre sous-trochantérien transverse	31	31
» » antéro-postérieur	21	20
» transverse, région moyenne	24	24
» antéro-postérieur, région moyenne	24	23
Fossette hypotrochantérienne, longueur	66	70
» » largeur	10	10
<i>Indice de platymérie</i>	67,74	64,52
<i>Indice pilastrique</i>	100	95,83

Tibias. — Cet os ne présente rien de particulier; sa longueur ne peut être calculée, les épiphyses faisant défaut. Le diamètre antéro-postérieur est de 31 millimètres et le diamètre transversal est de 21 millimètres, indiquant une faible platycnémie, l'indice étant de 67,74.

Péronés. — Graciles et incomplets, mais, cependant, les crêtes sont bien accusées et la cannelure passablement développée.

Calcanéum. — Voici ses mensurations :

Longueur totale T	66 mm.
» du talon t	45 »
Hauteur du talon	31 »
Rapport t à T = 100	68,18

Astragale. — Les astragales mesurent :

	Gauche.	Droite.
Longueur totale	45	46
» de la partie astragalienne	29	29
Largeur » »	28	28

Taille. — La taille, calculée au moyen des humérus, radius et cubitus et d'après le barème de M. le prof. Manouvrier, aurait été sur le vivant de 1^m559.

En résumé, il résulte de l'étude ci-dessus que le squelette lacustre de Grandson a appartenu à une personne se rattachant probablement au sexe féminin, de taille relativement élevée, si l'on tient compte du fait que la croissance n'était pas terminée; d'autre part, la gracilité des ossements du membre supérieur indique une musculature des bras, de l'épaule, du dos et de la poitrine plutôt médiocrement développée, comparée à celle qui devait exister sur le membre inférieur, comme le prouvent la présence du troisième trochanter, de la fosse hypotrochantérienne et les fortes crêtes d'insertion musculaire des tibias et des péronés.

Le crâne faisant défaut, nous ne pouvons pas, pour le moment, tirer de conclusions ethnologiques en ce qui concerne ce squelette; les chiffres obtenus et les caractères décrits sont destinés à être ajoutés à de nouveaux documents anthropologiques, dont l'ensemble sera susceptible de fournir, un jour ou l'autre, une étude générale sur les populations lacustres.

Palafittes de Concise.

Crânes et ossements de l'âge de la pierre polie.

La station de Concise, de l'âge de la pierre polie, a été découverte en 1859, lors de la création de la ligne de chemin de fer Yverdon-Neuchâtel. La présence d'une drague à vapeur, mise en œuvre pour fournir les remblais nécessaires à la construction de la voie ferrée, procura de nombreux débris d'habitations lacustres. En 1861, Frédéric Troyon fit entreprendre, pour le compte du musée cantonal, des fouilles méthodiques devant Concise; tous les